



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la *MRC de Bécancour* tiendra une assemblée publique le 11 mai 2026 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC, située au 3689-1, boulevard Bécancour (secteur Gentilly), Bécancour, concernant le projet de règlement numéro 426 mentionné ci-dessous.

Projet de règlement numéro 426 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à modifier le tracé de la route Verte sur le territoire de la ville de Bécancour.

Ce projet de règlement vise à identifier le nouveau tracé de la route Verte sur le territoire de la Ville de Bécancour. Il s'agit d'un lien cyclable sécurisé, en site propre, à l'intérieur du territoire d'activités du Parc industriel et portuaire de Bécancour pour relier le secteur Bécancour au secteur Gentilly.

Ce projet de règlement, ainsi que le document indiquant la nature des modifications que la municipalité concernée devra apporter à sa réglementation d'urbanisme sont disponibles, pour consultation, sur demande. Pour toute information sur le projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819-298-2070 ou par courriel au j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Le comité d'aménagement de la MRC de Bécancour entendra, lors de cette assemblée publique du 11 mai 2026, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Donné à Bécancour, ce 16^e jour du mois d'avril 2026.

Valérie Le Jeune
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité régionale de comté de Bécancour

OBJET DE L'AVIS

Consultation publique le 11 mai 2026 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC au sujet du projet de règlement numéro 426 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à modifier le tracé de la route Verte sur le territoire de la ville de Bécancour.

JE, soussigné, Valérie Le Jeune, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de Bécancour certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 16^e jour du mois d'avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16^e jour du mois d'avril 2026.



Valérie Le Jeune
Greffière-trésorière adjointe
MRC de Bécancour

CERTIFICAT DE PUBLICATION

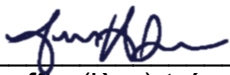
Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

OBJET DE L'AVIS

Consultation publique le 11 mai 2026 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC au sujet du projet de règlement numéro 426 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à modifier le tracé de la route Verte sur le territoire de la ville de Bécancour.

JE, soussignée Mme Amélie Hardy Demers, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 21^e jour du mois d'avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois d'avril 2026.



Greffier(ière)-trésorier(ière)

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard